FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

PARRAINAGE DES OFFICIELS ET CERTIFICATION NIVEAU IV ET V DES OFFICIELS DE LA FNQ

Pour obtenir une certification d'officiel de niveau IV et V, l'officiel devra réalisée les étapes ci-dessous :

1- LE PARRAINAGE

Le parrainage/mentorat est un modèle courant dans le monde de l'entreprise et fait partie du lexique quotidien de la FNQ depuis les années 1990. Il est largement reconnu comme une voie vers la réussite professionnelle pour ceux qui souhaitent progresser.

Depuis plus de 20 ans, le parrainage est devenu un outil essentiel pour la progression des officiels du Québec. La fédération accompagnée par l'expertise du Comité de Développement Provincial des Officiels soutient le parrainage et encouragent les officiels expérimentés à se rendre disponibles en tant que parrain et les nouveaux officiels de niveau III à faire appel à des parrains pour soutenir leur apprentissage et leur perfectionnement.

Les résultats positifs du parrainage comprennent une rétention accrue des officiels, une connaissance accrue du rôle des officiels, une plus grande progression des officiels dans leur carrière, une connaissance et une confiance accrues des officiels tout en renforçant leur esprit d'appartenance et leur motivation. Les nouveaux officiels se sentent soutenus et encouragés. L'officiel parrainé de la FNQ reçoit une éducation, des conseils, un soutien moral, une inspiration, un exemple à suivre, une relation avec le parrain et un sentiment d'appartenance à la famille des officiels de la FNQ.

> *'' Les cadres… ont mis au point trois qualités personnelles essentielles au succès ultérieur : la compétence, la crédibilité et la confiance. Ces qualités ont été acquises à la suite d'expériences de travail ... et des tests et du mentorat qu'ils ont reçus au cours de cette période cruciale '', « BREAKING THROUGH », de Thomas et Gabarro.*

Le parrainage est une relation d'apprentissage et de développement encourageante entre un officiel possédant une expérience et des connaissances approfondies dans un domaine spécifique et un protégé à la recherche d'un apprentissage et d'un encadrement dans le même domaine. Ce processus implique la transmission de connaissances en mettant l'accent sur le développement de la personne entière. Le parrainage offre des expériences d'apprentissage exceptionnelles aux parrainés et, ce faisant, élargit leur prise de conscience, leur perspicacité et leur perspective.

- Un parrain est un officiel de la FNQ qui a acquis des compétences et de l'expérience dans un poste d'officiel spécifique, dans un domaine d'expertise spécifique ou en tant qu'officiel national ou international. Un parrain, est une expérience qui vous prend sous son aile et ce dernier conseille l'officiels dans son cheminement de certification.

Un bon parrain c'est:

1- Sont crédibles ; être crédible dans le domaine qu'il soutien et dans lequel il a personnellement réussi. Les meilleures réponses pour un parrainé viendront de sa propre pensée, avec l'aide de son expérience pour le soutenir.
2- Sont des modèles positifs ; les bons parrains sont respectés par leurs parrainés. Un parrainé peut apprendre beaucoup de son parrain en observant simplement le comportement de celui-ci pendant une situation donnée.
3- S'intéressent réellement à leur protégé en tant qu'individu ; une relation de parrainage est très personnelle ; apprenez à connaître votre parrainé.
4- Partagent leurs expériences et leurs idées ; être ouvert dans le partage des erreurs et des échecs, car ce sont souvent là que les plus grandes leçons sont apprises.
5- Posent des questions ; pour mieux identifier les besoins réels, les valeurs et les passions des parrainés.
6- Font office de caisse de résonance ; ils permettent à leur parrainé d'explorer leurs pensées et leurs idées de manière ouverte afin de mieux comprendre.
7- Fournissent une nouvelle perspective ; retour objectif / utile
8- Reconnaissent les réalisations ; célèbrent les succès des parrainés
9- Offrent des conseils, si demandé.

Les parrainés qui réussissent sont :

1- Des auditeurs actifs.
2- Dédiés à leur succès; des officiels qui sont fiers de leur travail, veulent grandir, se soucient vraiment de leur parcours professionnel.
3- Se consacrent au succès des autres; la plupart des gens qui ont du succès (et des plus heureux) dans la vie ne sont pas là pour eux-mêmes; ils ont un désir sincère de voir tout le monde réussir.
4- Curieux; ils vont chercher la réponse.
5- Engagés dans leur environnement; ils voient leur travail d'officiel comme plus qu'un simple travail. Ils ont une vision globale qui leur permet de voir que le succès de leur relation de parrainage affecte plus que les deux personnes impliquées.
6- Disposés à sortir de leurs zones de confort; ils vont essayer de nouvelles choses, réfléchir à de nouvelles idées pour leur croissance personnelle et professionnelle
7- Responsables, respectueux et prêts à démarrer de nouveaux projets, qui les aideront à rendre l'expérience quotidienne meilleure, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour tout le monde autour d'eux.

Parrain de carrière :

La FNQ et le CDPO préconisent le fait que l'officiel en progression du niveau III au niveau V s'engage avec un parrain de carrière qui le guidera durant son cheminement. Cette personne sera son point de référence, son guide, son aide durant cette période. L'officiel en progression recevra beaucoup de conseils durant cette période et il aura besoin de quelqu'un afin de l'aider à établir ce qui est important pour faire de lui un bon officiel. Le parrain de carrière choisi doit avoir une bonne expérience d'officiel et être un niveau V depuis au moins deux (2) ans. Le parrain de carrière et le parrainé doivent avoir un style d'officiel qui se ressemblent et une communication active. Les attentes de l'un envers l'autre devraient être établies afin d'éviter les malentendus. L'inscription au parrainage se fait en utilisant le formulaire https://www.dropbox.com/home/Officiels%20FNQ/Documents%20Officiels%20-%20site%20web%20FNQ/Documents%20parrainage?preview=demande_inscription_parrainage.doc

Le CDPO prend en considération que les changements arrivent tout au long d'une carrière et l'implication d'un parrain de carrière peut changer, la relation parrain/parrainé évoluer, etc. Un changement de parrain de carrière peut s'avérer utile dans certains cas pour le cheminement d'un officiel. Il est fortement suggéré qu'un officiel adhère au parrainage mais ne l'oblige pas.

Parrain de session :

L'exposition d'un parrainé à différents parrains de session élargira les connaissances et les expériences auxquelles il est exposé. Ces expériences lui permettront ainsi d'avoir une vision plus large des rôles et des responsabilités d'un officiel de la FNQ.

La FNQ et le CDPO reconnaissent les bienfaits du parrainage de session qui est inclus dans le cheminement de l'officiel durant son parcours de niveaux III à V. Le parrain de session choisi doit avoir une bonne connaissance du poste qu'il parraine et doit être un officiel niveau IV ou V. Le parrainage de session peut se faire sous forme informelle avec de la rétroaction verbale tout au long de la session avec ou sans discussion à la fin de la session. Pour la progression de l'officiel, en plus de la rétroaction verbale pendant la session, il faut une conversation avec le parrainé après la session ainsi que la rédaction d'un rapport de parrainage. Le formulaire à remplir se trouve ici :

https://www.dropbox.com/home/Officiels%20FNQ/Documents%20Officiels%20-%20site%20web%20FNQ/Documents%20parrainage?preview=rapport-parrainage_janv19.pdf

Les critères de cheminement de l'officiel du niveau III à V se trouvent au lien précédent L'officiel niveau III doit avoir reçu les rapports de parrainage prescrits avant de procéder à la pré-évaluation. L'officiel niveau IV doit avoir rédigé au moins un rapport de parrainage, pour un officiel niveau III, pour chacun des postes (juge-arbitre, starter, juge de nage et JAC/JEC) avant de procéder à la pré-évaluation.

2- PRÉ-ÉVALUATION

Préparation à l'évaluation :

La préparation d'un officiel pour une évaluation au poste de juge-arbitre pour atteindre son niveau IV ou niveau V inclus 3 rapports de pré-évaluation **réussis et remplis** par 3 officiels de niveau V différents. https://www.dropbox.com/home/Officiels%20FNQ/Documents%20Officiels%20-%20site%20web%20FNQ/Documents%20parrainage?preview=formulaire_evaluation_juge-arbitre.doc . Ces pré-évaluations doivent être complétées lors d'une compétition sanctionnée de niveau invitation, provincial ou maîtres. La session doit durer au moins 2,5 heures et inclure des épreuves de tous les styles et plusieurs distances. Une pré-évaluation est complétée pour une session seulement.

Les pré-évaluations incluent l'aspect d'évaluation du travail de l'officiel de sa préparation avant la compétition, rencontre avec le directeur de rencontre, brefs aux officiels, travail durant la session et retour de la session. Elles incluent également un volet de parrainage où l'officiel reçoit de la rétroaction à la suite de la session de pré-évaluation. L'officiel qui **réussit** les trois pré-évaluations se verra assigner deux évaluateurs pour ses deux évaluations pour sa progression au niveau IV ou niveau V.

Le retour de la pré-évaluation inclut les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui a bien été dans la session?
- Quelles sont tes sentiments face à la session?
- Quels étaient les défis de la session?
- Qu'est-ce qui t'aiderait dans ton développement comme officiel, quels sont tes besoins, que désires-tu recevoir?

La réussite d'une pré-évaluation inclut :

- Connaissances générales: règles, responsabilités des différents officiels, instructions aux officiels (brefs), interprétation et application des règlements
- Aptitudes organisationnelles: établissement de priorités, flexibilité, adaptation aux situations/imprévus
- Leadership: d'officiels, d'entraîneurs, de nageurs
- Compétences d'évaluation: capacité à anticiper les problèmes et les atténuer
- Résolution de problèmes: gestion des conflits, équité, cohérence, utilisation des ressources
    - Aptitudes à la communication: officiels, bénévoles, personnel de bureau, nageurs, entraîneurs
    - Mise en œuvre des connaissances: déroulement de la session
    - Bon code vestimentaire
- Fonctions après la session: remercier les officiels, rapport DQ, vérification des résultats, formulaires des records

Un officiel qui désire atteindre son niveau IV doit comprendre le rôle du juge-arbitre et répondre aux critères de problèmes mineurs, majeurs ou critiques comme les exemples indiqués dans la liste ci-après.

Un officiel qui désire atteindre son niveau V doit démontrer le contrôle de son bassin et agir de façon rapide et décisive.

Problèmes mineurs :

- Manque d'information dans les instructions aux officiels (brefs) qui mène à la confusion sur le bassin ayant un impact sur le déroulement de la session. Est-ce que les instructions sont appropriées au niveau des officiels et de la compétition?
- Erreur sur un rapport d'infraction
- Ne pas inscrire les notes appropriées sur le programme de la session; disqualifications, absences, heures de fin des séries, ordres d'arrivée, délais.
- Incapacité de suivre l'horaire ou de s'ajuster aux imprévus de la session.

Problèmes majeurs :

- Se présente en retard
- N'est pas préparé, n'as pas lu l'invitation, le bulletin technique
- N'a pas effectué une vérification complète du bassin
- Incapable de rectifier une erreur; exemple des résultats inexacts, des rapports d'infraction mal remplis
- Manque de capacité à corriger / encadrer d'autres officiels - ne pas être le leader sur le bassin
- N'indique pas le bon protocole lors de l'instruction aux officiels
- N'a pas observé son bassin ou le travail des officiels
- Ne peut expliquer leurs décisions (règlements) ou n'est pas sur le point de trouver l'information (livre de règlement, invitation, bulletin technique)

Problèmes critiques :

- Ne fait pas preuve de leadership dans son rôle juge-arbitre sur le bassin.
- Ne maintient pas un environnement sécurisé.
- N'anticipe pas ou ne gère pas correctement une situation dangereuse.
- Ne maintient pas un environnement équitable qui affecterait les résultats et la rencontre.
- Mauvaise interprétation des règlements ou information incorrecte à d'autres officiels ou entraîneurs.
- Le chaos?

Note : les listes de problèmes ci-dessus ne sont que des exemples et ne sont pas exhaustives.

3- Évaluation

Qu'est-ce qu'une évaluation?

L'évaluation est un portrait de l'officiel en action durant son cheminement personnel. Il est comparé à une liste d'attente définie afin de déterminer si les expériences qu'il a acquises jusqu'à ce moment lui permettent d'agir selon les normes d'un officiel d'un niveau supérieur.

Procédure d'évaluation :

Après l'obtention de 3 pré-évaluations réussies, l'officiel fait une demande au CDPO afin que deux évaluateurs lui soit assignés pour l'évaluation.

L'évaluation d'un officiel pour l'obtention de son niveau IV se fait lors d'un championnat provincial AA, AAA ou d'une Coupe du Québec. L'évaluation se fait sur deux sessions (préliminaires et finales) de la même compétition, la même journée.

Un officiel qui désire atteindre son niveau IV doit comprendre le rôle du juge-arbitre et répondre aux critères de problèmes mineurs, majeurs ou critiques comme la liste précédente.

- L'évaluation d'un officiel pour l'obtention de son niveau V se fait lors des championnats AA, AAA et Coupe du Québec. L'évaluation se fait sur deux sessions (préliminaires et finales) de la même compétition, la même journée.
- Un officiel qui désire atteindre son niveau V doit démontrer le contrôle de son bassin et agir de façon rapide et décisive.

Évaluateur :

- L'évaluateur sera un officiel niveau V depuis 3 ans, au minimum.
- Il doit être actif comme parrain et pré-évaluateur avant de devenir évaluateur.
- Il doit être actif dans sa région (10 sessions et +/année et 2 cliniques et +/année)
- Qualités recherchées; impartial, constructif, constant, engagé, confiant, connaissant, objectif, expérimenté, juste, observant avec une attitude positive.
- Responsabilités;
  - Arrive tôt, préparé
  - Évalue les instructions aux officiels (brefs)
  - Observe la performance de l'officiel sur le bassin durant toute la session sans être distrait
  - Observe les compétences de l'officiel incluant le déroulement de la compétition, la performance des officiels, la délégation des tâches, les rapports d'infractions, les interventions avec les entraîneurs, officiels et nageurs.
  - Observe la résolution de problème par l'officiel, la gestion des résultats
  - Observe les références au livre de règlements
  - Après la session observe la rétroaction de l'officiel avec le directeur de rencontre et la finalisation de la documentation